



RELAIS POUR LA VIE

Claudelle Gilbert

L'équipe "Le héron bleu" représentera la Ville de Duparquet au Relais pour la vie qui aura lieu le 16 juin prochain à la Polyno de La Sarre. La participation de la municipalité consiste à défrayer l'inscription des participants de l'équipe pour un montant de 100\$.

En quoi est-ce une activité si spéciale? En juin, partout au pays, au Relais pour la vie, nous avons l'occasion de : célébrer le Tour des survivants, vivre toute la magie de la Cérémonie des luminaires, prendre part à un relais amical en compagnie des membres de notre équipe qui, à tour de rôle, marchent, courent ou déambulent autour d'une piste, rester debout toute une nuit – (en y prenant

grand plaisir), - donner 12 heures de notre temps à la lutte contre le cancer (en vue de prolonger de plusieurs années la vie d'autres personnes), nous détendre et nous amuser à l'extérieur de la piste, dans la cité des tentes, nous renseigner à propos du cancer et des moyens de réduire notre risque personnel de cancer.

Les luminaires sont des bougies spéciales placées dans des sacs de papier portant les noms de survivants du cancer et d'êtres chers qui sont disparus. Lors d'une cérémonie émouvante à la tombée du jour, (Pourquoi la nuit? **Tout simplement parce que le cancer ne dort jamais.**) les luminaires placés autour

de la piste sont allumés en l'honneur de survivants du cancer et en mémoire de personnes ayant perdu leur bataille contre la maladie. Notez que tous les spectateurs et supporters sont les bienvenus lors de cette soirée.

Notre équipe a recueilli 1260,00\$ en commandite. Toutes les sommes amassées lors de cette activité permettront à la Société canadienne du cancer de financer des projets de recherche prometteurs et d'offrir des services d'information et des programmes de soutien.

Bravo à tous, donateurs et bénévoles, pour votre générosité.



Sr Stella Deslongchamps, Denise Béchard, Jean-Louis Baron, Tony Charrois, Claudelle Gilbert, Ginette Morin. (absents : Monique Lafontaine, Réjean Labbé, Lise Baron, Denise Jolin).

SOMMAIRE

SCÈNE MUNICIPALE	PAGE 2
SÛRETÉ DU QUÉBEC, QUI SUIS-JE?	PAGE 3
HORTICULTURE, SERVICE GRATUIT	PAGE 4
PARLONS SANTÉ	PAGE 5
JUSTE UN CLICK !	PAGE 6
CLIN D'OEIL ATOUT, MÉDIÉVAL	PAGE 7
BEAU TEMPS, UNE FOIS	PAGE 8
GOLF BEATTIE DUPARQUET	PAGE 9
QUINCAILLERIE DUPARQUET	PAGE 10
MENUS TRAVAUX, ARTISTES LOCAUX	PAGE 11
CIMETIÈRE, BIBLIOTHÈQUE	PAGE 12
MESSAGE DE LA FABRIQUE,	PAGE 13
C.D.E., BOUÉES, BAIGNADE	PAGE 14
CAISSE POPULAIRE	PAGE 15
CAISSE POPULAIRE	PAGE 16
PETITES ANNONCES	PAGE 17
COMMUNICATION QUÉBEC	PAGE 18
LETTRE AUX LECTEURS	PAGE 19
PAGE PUBLICITAIRE	PAGE 20

SCÈNE MUNICIPALE

Annie Marcotte

Préservez l'environnement. Faites **vidanger** régulièrement votre **fosse septique** pour 180 \$ (taxes incluses) ou encore faites-la **traiter** pour 150 \$ (taxes incluses) pour toute la saison 2006-2007. Profitez de nos services pour faire vidanger ou traiter votre installation septique. Si vous prenez rendez-vous **avant le 18 août 2006**, que vous faites vidanger **avant le 8 septembre 2006**, et payez **avant le 16 septembre 2006**, vous devenez éligible au tirage d'une vidange gratuite ou d'un traitement gratuit lors de la prochaine vidange de votre installation septique. La vidange ou le traitement doit être effectué dans

les 2 années suivantes. (Règles du concours sont disponible à la MRC d'Abitibi-Ouest). Le camion est aussi disponible du **début juin 2006 au 31 octobre 2006**. Ce service est offert par la **MRC d'Abitibi-Ouest**. Appelez la **MRC d'Abitibi-Ouest au (819) 339-5671**, seul gestionnaire d'un site de dépôt de boues autorisé par le MENVIQ en Abitibi-Ouest.

Vous prévoyez faire des travaux de construction ou de rénovation??? N'oubliez pas que vous devez remplir une demande de permis à la municipalité et avoir obtenu votre permis **AVANT** de débiter les

travaux. L'inspecteur municipal est disponible le vendredi, de 9h à 12h (midi) à l'hôtel de ville au (819) 948-2266 poste 3.

CONCERNANT LES FEUX, le règlement 99-06 concernant les nuisances stipule que :

- Dans une municipalité régie par la Loi des cités et villes, constitue une nuisance et est prohibé le fait d'allumer ou de maintenir allumé un feu dans un endroit privé sans permis sauf s'il s'agit d'un feu de bois allumé dans un foyer spécialement conçu à cet effet. (Article 8)

Quelle déception !

Enfin ! Après de multiples essais infructueux, on a trouvé le « spot » ! On a réussi à prendre notre quota de 16-18 pouces, du beau jaune, bien dodu. Mais quelle déception ! Quand en revenant de la pêche, fiers de nos superbes prises, on se rend compte que la chair de nos dorés est pleine de picots blancs.

Ce sont des larves de vers plats (*diphyllobothrium sp*) ; c'est ce qu'une recherche auprès du MRN nous permettait de con-

stater. Le MRN recommande de prendre les précautions afin d'éviter de s'infecter : ne pas consommer de poisson cru - bien cuire le poisson à une température de 60C pendant au moins 10 minutes - congeler pendant 24 heures à -18C - ne pas consommer de poisson suspect présentant une tumeur ou une malformation - ne jamais donner de déchets et de poissons crus aux animaux domestiques.



Politique de remerciements

N.B. La politique de notre publication concernant les remerciements aux commerces en tant que commanditaires est la suivante : **aucun commerce ne peut être mentionné gratuitement**. Les organismes à but non lucratif qui désirent exprimer leur gratitude envers leurs commanditaires doivent le faire dans la page publicitaire.



La Sûreté
du Québec
vous informe

APPLICATION DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC.

Le conseil de chaque municipalité a jugé nécessaire que les agents de la paix de la Sûreté du Québec appliquent l'ensemble de la réglementation municipale relative à la sécurité publique.

Il est nécessaire que les agents de la paix puissent émettre des constats d'infraction suite à la commission d'une infraction relative aux règlements municipaux.

Par contre, il est nécessaire de comprendre le pouvoir de l'agent de la paix lorsqu'il y a une plainte concernant une infraction; chien qui jappe ou errant, neige dans la rue, plainte de bruit (musique, party).

Lorsque l'agent de la paix constate par lui-même l'infraction, il peut émettre immédiatement le constat d'infraction.

Si l'infraction est constatée par un citoyen et il veut porter plainte officiellement, il se doit de faire une déclaration par écrit au policier, pour que le policier signifie le constat d'infraction au contrevenant.

Il faut comprendre que si le contrevenant conteste le constat d'infraction, le citoyen va être dans l'obligation de se présenter à la cour.

Également, il est à noter que lorsque le citoyen est prêt à faire une déclaration pour un constat d'infraction futur, il se doit d'avoir les informations du contrevenant; nom, adresse. Merci de collaborer avec nous pour maintenir l'ordre public.

RENSEIGNEMENT GÉNÉRAUX :

1-800-263-0023

inform@cba.ca

Qui me reconnaîtra ?

Cette photo fut prise au Northern Téléphone à Duparquet, en 1951. L'une de nous deux demeure toujours à Duparquet.

Réponse à la page 18



HORTICULTURE

Nicole Armour



FAIRE LA GUERRE AUX INSECTES ...



Il n'est pas toujours nécessaire d'avoir recours aux pesticides chimiques pour faire la guerre aux insectes. Voici quelques concoctions faites à partir de végétaux qui sont moins drastiques, mais efficaces.

Répulsif # 1: Mettre 3 poignées de feuilles de géraniums coupées en petits morceaux dans un plat d'eau et laisser tremper toute la nuit. Le lendemain, filtrer et ajouter 1 c. à thé de savon à vaisselle au citron. Mettre dans un vaporisateur et appliquer sur les feuillages attaqués par les insectes. Ce mélange éloigne l'allise du rosier, le ver de l'épis de maïs et la chrysomèle du concombre.

Répulsif # 2: Mettre 2 piments de cayenne déchiquetés, 1 oignon haché et 1 gousse d'ail dans un bol d'eau et laisser tremper 24 heures. Filtrer et ajouter 1 c. à table de savon à vaisselle. Diluer ce mélange dans 2 litres d'eau

et vaporiser sur les insectes. Lavez-vous les mains soigneusement, car il irrite énormément, surtout les yeux. Ce mélange éloigne le papillon du chou, les limaces et les écureuils.

Saviez-vous qu'en plantant de l'ail dans votre jardin, vous éloignez les taupes et les pucerons ?



Saviez-vous que pour prévenir l'apparition d'insectes dans les boîtes de céréales et dans la farine il suffit d'y mettre 2 feuilles de laurier? Les feuilles de laurier, ajoutées à l'eau de cuisson des légumineuses, diminuent les flatulences.

Je vous souhaite un bon jardinage et surtout de la belle température et de belles vacances !

*Une bonne fête des pères
à tous les papas !*

Fractures et hémorragies

Vanessa Lessard

Suite à l'article du mois de février, voici comment on peut intervenir si nous sommes en présence d'une fracture ou d'une hémorragie, sur les lieux d'un accident ou même dans la vie de tous les jours. Voici la distinction entre l'hémorragie interne et externe ainsi qu'une fracture ouverte et fermée. Finalement, quoi faire si on est témoin d'une amputation traumatique.

Hémorragie externe

L'hémorragie externe est simplement une blessure qui saigne, elle peut être artérielle (jaillissement de sang avec beaucoup de pression) ou veineuse (écoulement de sang). Dans le cas d'un tel saignement, il faut d'abord asseoir ou coucher la victime, ensuite appliquer une pression directe sur la plaie et élever le membre afin de diminuer l'écoulement de sang. De préférence, utiliser les mains de la victime si vous n'avez pas de morceaux de tissus propres, afin d'éviter le contact direct avec le sang. On peut aussi utiliser de la glace pour diminuer la douleur et ralentir le saignement, pour les petites blessures.

Hémorragie interne

On peut reconnaître une hémorragie interne par plusieurs signes: ecchymose, sensibilité, enflure, durcissement des tissus, anxiété, agitation, pouls rapide et faible, respiration superficielle, peau froide, moite et pâle, nausées et vomissement, perte de conscience. Ce que l'on doit faire dans ce cas est de coucher la vic-

time, la rassurer et attendre l'arrivée des secours. Toutes manoeuvres pourraient aggraver les blessures.

Fracture fermée

La fracture fermée est parfois impossible à distinguer, cependant il est possible de voir une déformation du membre blessé. On doit immobiliser un membre cassé, mais en prenant garde de ne pas le déplacer. Si, par exemple, il y a une déformation, on peut immobiliser avec deux barres rigides et combler les vides avec des vêtements, des sacs de plastique ou autres. Ensuite, on met la victime au repos, on applique de la glace et on élève le membre.

Fracture ouverte

Cette fracture s'accompagne d'une plaie ouverte. Elles sont plus graves, car il y a risque d'hémorragie et d'infection. On ne doit pas tenter de replacer l'os. On doit garder la personne au repos, et appeler des secours, surtout si la blessure occasionne un grand saignement.

Amputation traumatique

Si une personne coupe un de ses membres, il est important de l'envelopper dans un linge sec, de le mettre dans un sac de plastique, et de le mettre sur la glace ou dans l'eau froide. Il ne faut pas mettre directement le membre sur la glace, car cela fera nécroser les tissus. Dès que la victime sera à l'hôpital, ils pourront tenter de lui replacer son membre avec une plus grande chance de succès!

Bonnes vacances à tous et portez-vous bien !

P.S. Si vous avez des idées de sujets pour le journal dont vous aimeriez avoir de l'information, vous pouvez me les envoyer par courriel: sadly_sky@hotmail.com



JUSTE UN CLICK !

Nicole Armour

www.oiseauxduquebec.com

Photographies des oiseaux du Québec.



www.msss.gouv.qc.ca/medicament

Ce site donne des explications sur les médicaments et sur la santé.

<http://www.radio-Canada.ca/jeunesse/artattack/index.shtml>

Fresques géantes, bricolages , trucs et techniques.



<http://daniel.mabily.free.fr>

Petit cours de peinture à l'huile.

<http://www.tousleschats.com>

Belles photos de différentes races de chats.



www.lezoonet.com

Ma vie cool de chat siamois.

www.e-monsite.com/larecup/album-2.html

Bricolage, humour et trucs de récupération.



<http://www.cyberbricoleur.com>

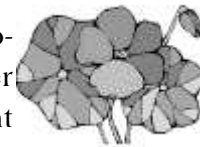
Projets divers à réaliser chez soi.

CLIN D'OEIL ATOUT

Nicole Armour

Des câpres à peu de frais.

Et oui, on peut faire ses câpres soi-même ! Dans un pot de vitre, mettre les boutons floraux des capucines. Couvrir de 2 c. à table de sel et de 250 ml d'eau. Laisser tremper 24 heures. Le lendemain, jetez l'eau salée et faire tremper dans de l'eau fraîche pendant 1 heure et ensuite, jeter cette eau. Dans une casserole, amener du vinaigre blanc à ébullition et verser sur les boutons de capucines jusqu'à 1.5 cm du bord du pot. Sceller le pot et immerger dans de l'eau bouillante pendant 10 minutes. Laisser refroidir et serrer au frais à l'abri de la lumière. Voilà, vos câpres sont prêtes pour l'hiver !



BESOIN, BESOIN, BESOIN ...

Festivités médiévales

Depuis 10 ans, nous avons grandi de peines, de sueurs et de besoins de bénévoles ; oui, de bénévoles, cette denrée rare et précieuse. Encore cette année, les festivités médiévales, pour leur 10e édition, demandent la bonne volonté des gens de Duparquet.

Cette année, les festivités se tiendront le 11-12 et 13 août. Nous avons besoin de femmes, d'hommes et de jeunes pour monter et démonter la tente, pour monter les kiosques, déménager les chaises, les tables, installer les décorations intérieures et extérieures. Nous avons également un grand besoin de serveurs et serveuses.

Vous avez deux jours, 4 heures ou une semaine à nous donner pour cet événement original alors, nous sommes pre-neurs ! N'ayez pas peur d'offrir votre aide, elle sera très, très appréciée. Venez travailler avec nous en vous amusant, en suant, pour alors ressentir de la fierté d'avoir accueilli des gens de l'Abitibi-Témiscamingue, de l'Ontario, de Québec, de Montréal, des Laurentides et même des États-Unis.

Serez-vous là pour dire avec nous: "mission accomplie"?

Moi, je vous dis "MERCI !" à l'avance.



Oyé !Oyé !



Tous les gens qui décoreront leur demeure avec un drapeau ou une épée ou autre article qui se rapporte au médiéval auront la chance de participer au tirage d'un billet pour le festin de la noblesse. Alors, la ville aura vraiment un air de fête ! Bonne chance !

*Pour toute information, appeler : Monique Baril au 948-2390
ou Josée Morin au 948-2270*

BEAU TEMPS OU MAUVAIS TEMPS ?

Norma Gilbert

Résumé des journées les plus chaudes et les moins chaudes pour les mois d'août, septembre et octobre 2005. La lecture a été prise à 16 heures à l'ombre.

Température la plus chaude en août :

le 3 et 8 août 29° celsius.

Température la moins chaude :

le 22 août 15° celsius.

Nombre de journées d'ensoleillement 26.

Température la plus chaude en septembre :

le 11 septembre 30°

les 12 et 13 septembre 29° celsius.

Température la moins chaude :

le 29 septembre 7° celsius

Nombre de journées d'ensoleillement 22

Température la plus chaude en octobre :

le 2 octobre 24° celsius

Température la moins chaude :

les 29 et 20 octobre 3° celsius

Journées d'ensoleillement 9

Départ des colibris :

le 6 septembre 2005

Départ des merles d'Amérique :

le 20 octobre 2005

Arrivée des hirondelles bicolores :

le 18 avril 2006

Arrivée des merles d'Amérique :

le 10 avril 2006

Arrivée des colibris :

le 10 mai 2006

*J'ai vu un merle bleu de l'est
le 4 avril 2006,
toute une beauté !*



Il était une fois

À l'époque, le courrier était transporté par hydravion et livré au quai du lac Duparquet. Un local, situé près de l'hôtel Radio, fut loué par le Ministère des postes et ouvert au public en 1932. Mme Alice McGovern fut la première maîtresse de poste ; elle suivait la réglementation du Ministère d'Ottawa et se débrouillait bien. Après quelques années, Mme Mc Govern fit construire un édifice devant l'hôtel Goldfield et loua au gouvernement l'emplacement pour le bureau de poste. En 1940, quand M. Ernest Fortin devint maître de poste, on déménagea le bureau dans sa maison privée, aménagée à cet effet. Par la suite, soit en 1964, le gouvernement fédéral érigea le bureau de poste actuel.





Club de golf Beattie La Sarre du parcours Duparquet



Pour la saison 2006, le club de golf Beattie La Sarre du parcours Duparquet met beaucoup d'accent sur des activités pour les membres et visiteurs. En plus d'offrir de nouveaux services en restauration tels que la table d'hôte, le buffet continental, il y a aussi des forfaits golf semaine et fin de semaine. Profitez de l'occasion unique de fraterniser avec les membres et non membres lors des vendredis sociaux (comprenant ronde de golf et souper) à toutes les semaines, depuis le 9 juin. Joignez-vous à nous pour la première soirée spéciale, **vendredi 23 juin prochain, spécial St-Jean**: golf, souper et chansonnier sont au rendez-vous. Une autre nouveauté: le Club de golf possède maintenant son site web, soit le www.golflasarre.com. Tous les détails sur les activités du golf de Duparquet et de La Sarre sont sur le site.



Alain Dugré et toute son équipe vous souhaitent la bienvenue et bonne saison de golf.

Table d'hôte

*Sur réservation seulement
24 heures à l'avance
Du mardi au dimanche*

Combo

Raclette et fondue chinoise

3 variétés de viandes:

Poulet, boeuf et porc

Bar à salade:

Salade régulière, césar, variétés de sauces

Variétés de légumes et fromages

Patates rondes et pains **\$27,95 + tx**

Avec fruits de mer

Crevettes et pétoncles **\$34,95 + tx**

Bonne carte de vins

Visa, Mastercard et carte de débit acceptées

Le brunch du samedi et du dimanche est à \$6.95 et le buffet continental disponible tous les jours est à \$6.35.

Les forfaits golf, incluant le buffet continental

(pour un parcours de 18 trous)

Sur semaine: \$35,00 pour 2 personnes

\$53,00 pour 3 personnes

Fin de semaine: \$43,00 pour 2 personnes

\$68,00 pour 3 personnes

Info : 948-2277



La terrasse vous donne une magnifique vue sur le golf et le lac Duparquet.

Nous vous offrons aussi la possibilité de louer le chalet pour tout genre d'évènement.

QUINCAILLERIE DUPARQUET

Tél: 948-2255



*Service de propane
Remplissage et vente de bouteilles*

Produits de piscine

Lunettes de soleil

Variété d'autos téléguidées



17.99\$ à 199.99\$

Mini scooter électrique 99.99\$

Articles de pêche

Feux d'artifice



T-shirts et casquettes imprimées

Variété de jouets

Idées-cadeaux

Graines de semences fleurs et légumes

Spécial peinture

Venez gratter votre rabais de 15 à 50%

Jusqu'au 1er juillet

Centres Service Canada pour jeunes l'Équipe des menus travaux est à la rescousse!

L'Équipe des menus travaux est un projet unique en son genre, créé en vue d'aider les étudiants à trouver un emploi temporaire. Le Centre Service Canada pour jeunes (CSCJ) crée des liens entre les étudiants qui cherchent un emploi d'été temporaire et les employeurs ou les propriétaires qui cherchent de l'aide.

Les étudiants qui veulent faire partie de l'Équipe des menus travaux doivent s'inscrire auprès de leur CSCJ en précisant leur expérience de travail et leurs disponibilités. On les appelle lorsqu'un emploi se présente. Il existe toutes sortes de menus travaux, allant de l'entretien des pelouses, au travail administratif, en passant par les travaux de peinture et la distribution de circulaires. La durée des emplois peut varier de quelques heures à quelques semaines. Il est important que les étudiants et les employeurs se renseignent auprès des CSCJ afin d'obtenir toutes les informations pertinentes sur la santé et la sécurité au travail.

Les CSCJ aident les jeunes en leur procurant un accès à des offres d'emploi et en leur donnant des conseils concernant les entrevues, la rédaction d'un curriculum vitae et les stratégies de recherche d'emploi. Les employeurs peuvent utiliser les services des CSCJ pour afficher des offres d'emploi dans des centres à travers le Québec.

Les employeurs qui voudraient utiliser nos services et les étudiants qui cherchent un emploi d'été peuvent communiquer avec le centre de La Sarre au 1 866 692-3513, poste 550.

Renseignements :

Anne-Stéphanie Aubé et Sharen Trottier

Agentes d'emploi d'été

1 866 692-3513, poste 550

Pour obtenir plus de renseignements sur les programmes et les services du gouvernement du Canada, appelez la ligne Info-jeunesse au 1 800 935-5555, la ligne pour téléphone à clavier ou télécscripteur (ATS) au 1 800 926-9105, ou visitez jeunesse.gc.ca.

Des artistes locaux exposent au Club de Golf Beattie de Duparquet



Cette saison, au chalet du parcours de Duparquet, 4 artistes de Duparquet et une de La Sarre exposent de magnifiques peintures sur les murs de la salle à manger. Marie-Claire Tardif, Christiane Hardy, Nicole Gilbert et Linda Rivard de Duparquet, ainsi que Solange Vallière de La Sarre, ont accepté d'exposer leurs créations.

Toutes ces artistes peignent pour le plaisir et il est très intéressant de voir la qualité de leurs créations. Leurs oeuvres

sont exposées pendant toute la saison de golf.

Bientôt, une mini exposition de l'histoire de la municipalité de Duparquet va être présentée au chalet du golf, dans le cadre des 75 ans de la fondation de Duparquet.

Ces expositions font partie des nouveaux changements et d'orientation autant pour le golf que pour les services de restauration.

NOTRE CIMETIÈRE

La Fabrique a maintenant adopté son nouveau règlement, conformément aux directives diocésaines. Ce nouveau règlement entrera en vigueur à la date de son approbation par notre évêque, probablement vers la fin de l'été. Tous les concessionnaires que nous avons pu rejoindre ont été informés par écrit que ceux qui désiraient conserver leurs concessions devaient payer maintenant la balance de l'entretien. Merci à tous ceux qui l'ont déjà fait. Le coût de 200\$ par lot à perpétuité est honoré puisqu'il s'agit d'une entente préalable, mais encore faut-il que ce soit payé. Ceci veut dire que ceux qui n'auront pas payé l'entretien avant la mise en vigueur du nouveau règlement devront se soumettre aux conditions en vigueur lors du renouvellement de leur contrat, c'est-à-dire le rachat de la concession et de l'entretien et pour une période de 30 ans, comme c'était le cas avant 1999.

On doit savoir qu'un lot vacant peut être repris par la Fabrique lorsque l'entretien n'a pas été payé. On doit savoir aussi que, 30 ans après une inhumation, un lot peut être revendu et la pierre tombale enlevée si l'entretien n'a pas été payé. Nos frais actuels sont de 75\$ pour un terrain et 200\$ pour l'entretien à perpétuité, soit 275\$.

Ceux qui veulent en profiter doivent le faire le plus tôt possible. Suite à l'entrée en vigueur du nouveau règlement, les prix seront de 100\$ pour un terrain et de 300\$ pour l'entretien, soit 400\$ pour une période de 30 ans. Nous devons par la suite augmenter ces frais tous les 3 ans.

En ce qui concerne l'aménagement paysager, le nouveau règlement stipule que nul ne peut y déposer, semer ou planter des fleurs, bouquets, arbustes ou arbres et la surface doit être entièrement recouverte de gazon. Les fleurs de plastique ou dans des vases non fixées à l'ouvrage funéraire, de même que les statues ou autres ornements sont prohibés. Le dépôt ou l'installation d'arrangements floraux en soie avec base de métal plastifiée sur l'ouvrage funéraire est permis, mais non les photographies. Cependant, ceux qui ont déjà des arrangements au sol avec bordures de caoutchouc peuvent les conserver à condition qu'ils soient entretenus. Sinon, ils seront enlevés afin de faciliter l'entretien.

Rollande Boutin,
Présidente de la Fabrique
948-2600

Emé Gibouleau
Secrétaire du comité
948-2619

Jean-Claude Baril
Président du comité
948-2390

BIBLIOTHÈQUE DE DUPARQUET

Nouveautés 2006

Romans adultes:

Les soeurs Deblois de Louise Tremblay D'Essiambre

Tome 1 Charlotte

Tome 2 Emilie

Tome 3 Anne

Tome 4 Le demi-frère

Sans pardon de Christine Brouillet

Les échos du passé de Danielle Steel

Les lumières du nord de Nora Roberts

Sans raison de Patricia Cornwell



Documentaire :

Partie pour la famille de Rollande Camirand Morasse

Romans jeunesse:

Amos Daragon tome 11 Le masque de l'Ether de Brian Perro

ATTENTION LES JEUNES

Inscription au club de lecture d'été (HÉROS RECHERCHÉS)
les 27, 28 et 29 juin.

C'est gratuit! Vous recevrez un poster, une feuille d'autocol-
lants et un livret d'activité.

Tirages à la fin de l'activité. On vous attend en grand nombre.

HORAIRE D'ÉTÉ: Nous serons ouvert seulement les
mardis de 18h30 à 20h00 pendant les mois de juillet et
d'août.

Bon été à tous! Profitez-en pour relaxer en compagnie d'un
bon livre.

MESSAGE DE LA FABRIQUE

Le conseil de la Fabrique remercie toutes les personnes qui ont assisté au Brunch de la Fête des Mères le 14 mai dernier ainsi que les personnes qui se sont procuré des billets pour le tirage au profit de la Fabrique.

La maman de l'année est Madame Nathalie Baril de Rouyn-Noranda, elle a reçu un panier de produits offert par la Pharmacie Jean Coutu de La Sarre.

Les gagnants du tirage:

- 1^{er} prix Couverture de laine tissée: Jean Dubé, Duparquet
 2^e prix Bon d'achat local de \$50.00: Gisèle Drouin, Rouyn-Noranda
 3^e prix Accessoires de cuisine: Chantal Boutin, Duparquet

Un gros MERCI à tous nos bénévoles ainsi qu'à nos commanditaires.

Nous attirons votre attention sur la baisse de la capitation (dîme) depuis les dernières années.

En 2002, elles étaient de \$8569.00
 En 2003, elles étaient de \$5497.00
 En 2004, elles étaient de \$5740.00
 En 2005, elles étaient de \$4865.00

Faute de temps, nous n'avons pas pu passer par les portes pour recueillir votre dû annuel. Il vous est toujours possible d'envoyer votre participation à la Fabrique de Duparquet au 52 rue Principale, C.P. 456, ou faire des versements mensuels à la caisse populaire, ou en contactant Richard Letarte au 948-2351. Souvenons-nous qu'un jour ou l'autre, nous aurons besoin de notre église, qui est toujours prête à nous rendre service.

Il y aura possiblement vente de garage au presbytère le 24 juin prochain, pour écouler les choses non vendues.

Nous profitons de cette occasion pour souhaiter de Bonnes Vacances à tous les paroissiens et paroissiennes !

Rapport financier de la Fabrique St-Albert-le-Grand pour l'année 2005

	REVENUS	DÉPENSES
Capitation (Dîme)	4 865.00 \$	
Dons	387.00 \$	231.63 \$
Mariages et funérailles	1 775.00 \$	
Quêtes	6 599.92 \$	
Quêtes commandées	637.75 \$	637.75 \$
Activités (brunch, fête reconnaissance)	2 051.12 \$	1 173.56 \$
Location de salle	1 125.00 \$	
Culte et Pastorale	1 599.03 \$	1 158.79 \$
Secrétariat	770.00 \$	1 544.60 \$
Animation	75.00 \$	781.76 \$
Salaire du prêtre	867.64 \$	6 145.63 \$
Charges sociales	87.36 \$	1 444.27 \$
Chauffage et éclairage		5 232.49 \$
Entretien et réparation	197.14 \$	1 235.82 \$
Assurances	765.47 \$	2 800.95 \$
Service diocésain		2 122.71 \$
Général (divers)	381.77 \$	210.28 \$
Total des revenus et dépenses	22 184.20 \$	24 720.24 \$
Déficit (surplus du fonctionnement courant)		(2536.04 \$)

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EMBELLISSEMENT

Vous avez remarqué ? Aux entrées de la ville, les aménagements ont été refaits. Nous avons planté 26 nouveaux arbustes.

Pas de changement, pas d'agrément comme on dit. Certains bacs à fleurs vont changer d'emplacement. Les tonneaux ont été repeints.

Nous planterons probablement les fleurs après le 15 juin. Avis aux intéressés : un coup de main serait apprécié et les volontaires participeront ainsi aux tirages des 10 prix de 25\$ du concours d'embellissement. Ce concours est ouvert

à tous les bénévoles en embellissement, parrains éligibles et autres. Les parrains des bacs à fleurs ont pour tâche de les arroser et d'ôter fleurs mortes et mauvaises herbes ; seuls les parrains dont les bacs auront été bien entretenus seront éligibles aux tirages. Les autres sont tous ceux, ou plutôt celles, qui oeuvrent bénévolement à l'entretien des plates-bandes municipales.

En passant, félicitations à tous les propriétaires qui redoublent d'efforts chaque année pour enjoliver leur propriété.



Attention navigateurs, soyez vigilants !

Plusieurs bouées sont parties avec les glaces, d'autres ont été endommagées par les motoneiges. Elles n'ont pas toutes été remplacées. Notez que peu importe la couleur, toutes indiquent un danger.

Aussi, toute bouée retrouvée, peu importe son état, peut souvent être récupérable et réutilisable. Passé maître dans l'art de la chirurgie plastique, Claude Gibouleau réussit presque à faire des miracles.

Pour un été en santé

Si vous vous **baignez dans un lac ou une rivière**, il arrive que de petits animaux microscopiques, les cercaires, provoquent parfois une démangeaison de la peau et de petits points rouges ressemblant à une piqûre d'insecte; c'est la **dermatite du baigneur**. Ne vous privez pas de vous baigner pour autant! Pour éviter les effets désagréables, bougez, nagez, ne restez pas immobile dans l'eau plus de 10 minutes à la fois. Puis, frottez-vous vigoureusement avec une serviette en sortant de l'eau. Pour ne pas augmenter la population de cercaires, évitez de nourrir les canards sauvages près des plages et passez le mot à vos voisins qui le font.

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS

du Sud de l'Abitibi-Ouest

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE !

Voici un bref résumé de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 30 avril dernier à Salle municipale de Roquemaure. Lors de cette réunion, plus de 200 personnes ont répondu à notre invitation à un buffet, suivi de l'assemblée. Nous tenons à remercier toutes les personnes présentes qui se sont déplacées, ainsi que celles qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de cette rencontre :

M. Richard Lacroix, V.P. Développement des affaires, Fédération des Caisses Desjardins, pour son allocution
Mesdames Hélène Girard et Sophie Poulin de l'École du Rang II d'Authier, pour leur talent de comédiennes et qui ont su nous divertir et nous replonger dans les années 40,
Tom Thivierge, pour la mascotte Musiocenne,
Mylaine Thivierge, Anick Pigeon, Alexandrine Faille Denis et Joannie Fontaine, pour la garderie,
Mme Darquise Blais, pour la décoration de la salle assistée de
Mme Line Tardif, organisatrice de l'événement,
étaient présents, *M. André St-Aubin*, directeur de compte et *Mme Mélanie Pinard*, agronome, représentants du Centre financier aux entreprises,
Mme Lucie Plourde et son équipe pour le succulent buffet, ainsi que *les employés(es)* pour leur participation.

Également, nous tenons à féliciter tous les gagnants des prix de présence lors cette rencontre :

12 - 18 ans :	Guillaume Poirier, Roquemaure	Mylaine Thivierge, Duparquet
6 prix de 50\$	Alexandrine Faille Denis, Palmarolle	Fanny Plourde, Roquemaure
	Tom Thivierge, Duparquet	Joannie Fontaine, Palmarolle
20 prix de 50\$:	Fernand Macameau, Palmarolle	Laurier Grenier, Palmarolle
	Vianney Poulin, Roquemaure	Monique Pinard, Roquemaure
	Suzanne Poirier, Roquemaure	Denis Lemieux, Palmarolle
	Lucie Plourde, Roquemaure	Rose-Aimée Paradis, Palmarolle
	Nancy Bernier, Roquemaure	Bernard Bisson, Ste-Germaine
	Rosanne Rancourt, Poularies	Bertrand Bégin, Ste-Germaine
	Marcel Mainville, Roquemaure	Roger Lacroix, Palmarolle
	Denise Gosselin, Gallichan	Laurent Gosselin, Gallichan
	Thérèse Bisson, Ste-Germaine	Jean-Marie Depont, Palmarolle
	Noëlla Lafrenière, Poularies	Camille Baillargeon, Poularies

RISTOURNE = 500,000\$ = ½ MILLION !

Les membres présents à l'assemblée générale de la caisse ont accepté à l'unanimité d'adopter le règlement autorisant de verser **500,000\$ en ristournes aux membres.**

Celles-ci seront versées le 7 juin prochain en soirée, si rien ne vient modifier nos plans.

Depuis les 5 dernières années, ce sont plus de 2,1 millions qui ont été versés en ristournes dans les portefeuilles des gens d'ici ...

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS

du Sud de l'Abitibi-Ouest

La caisse a tenu à souligner le dévouement de cinq employées en reconnaissance des années de service :

- 25 ans de services :** **Martine Larochelle**, planificatrice financière, Centre de service de Gallichan
Huguette Plourde, agente service aux membres, Centre de service de Palmarolle
- 20 ans de services :** **Josée Aubin**, conseillère en finances personnelles, Centre de service de Palmarolle
Line Mainville, conseillère service aux membres, Centre de service de Roquemaure
- 15 ans de services :** **Josée Trudel**, agente service financier, Centre de service de Gallichan

NOUVEAUX DIRIGEANTS

Nous félicitons également 2 nouveaux dirigeants élus lors de cette assemblée, soit **Mme Nathalie Ouimet de Palmarolle** et **M. Jean-François Boutin de Rapide-Danseur**. Ils siégeront au conseil d'administration de la caisse comme représentants de Palmarolle et de Gallichan, respectivement.

Nous tenons aussi à remercier **Mme Josette Bégin de Palmarolle** et **M. Jérôme Shink de Gallichan**, qui ont terminé leur mandat, pour leur dévouement au cours des années auxquelles ils ont siégé au conseil d'administration.

BONNE FÊTE DES PÈRES À TOUS LES PAPAS !

JOURS FÉRIÉS– FÊTE DE LA REINE, DE LA ST JEAN-BAPTISTE & DU CANADA

Nous désirons vous aviser que nous serons fermés **LUNDI LE 22 MAI 2006**. Nous reviendrons aux heures d'ouverture habituelles, **mardi 23 mai 2006**.

Également, nous serons fermés, **VENDREDI le 23 JUIN** à l'occasion de la FÊTE DE LA ST JEAN-BAPTISTE. Nous serons de retour **lundi le 26 juin 2006**.

Nous serons fermés, **LUNDI LE 3 JUILLET** à l'occasion de la FÊTE DU CANADA. Nous reviendrons à nos heures normales, **mardi 4 juillet 2006**.

Vos Centres de services : Duparquet : 948-2421, Gallichan : 787-6902, Palmarolle : 787-2451
 Poularies : 782-5138, Roquemaure : 787-6320, Ste-Germaine : 787-6668

PETITES ANNONCES

Club de l'Âge d'Or

La direction du Club de l'Âge d'Or de Duparquet désire remercier tous les membres, les non-membres, membres amis ainsi que nos membres honoraires de leur grande participation à nos soirées de fin de mois. Ce fut un très grand plaisir de vous voir en si grand nombre. Nous avons terminé nos activités pour la fin de mai et reprendrons fin septembre. D'ici là, nous ferons des améliorations à notre local cet été pour mieux vous servir. On vous souhaite de très bonnes vacances. Revenez-nous en grande forme pour l'automne prochain.

Sincèrement, Monique Baril, présidente

Dîner spaghetti

Les membres du Conseil de Pastorale désirent remercier tous ses commanditaires et participants au diner-spaghetti du 2 avril 2006 aux profits de **Mission Équateur 2006 et Développement et Paix**.

Recettes:

Billets pour le dîner	483,10\$
Vente de sauce à spag et beignes	78,26\$
Dons en argent	121,00\$
Vente de billets pour tirage	86,00\$
Bingo de l'Âge d'Or	45,00\$
Dépenses (pour le dîner)	(190,22)\$

Répartition des revenus

Mission Equateur 2006	406,00\$
Développement et Paix	217,14\$

Une mention spéciale

Pour Jo-Annie Letarte qui a été élue Bénévole de l'année au Gala DA-ZIBAO le 27 mai 2006, pour son implication au sein des festivités Médiévales. Le Comité la remercie sincèrement pour son dévouement et invite par le fait même d'autres jeunes à suivre son exemple.

Covoiturage dans toutes les municipalités de l'Abitibi-Ouest.

Vous voulez faire des économies sur l'essence en partageant vos frais de transport? Vous cherchez quelqu'un pour vous rendre au travail ou pour vous déplacer lors d'une activité quelconque, mais vous n'avez pas de solution? **Pensez Transport Coup de Pouce.**

Il s'agit d'un service qui offre :

-Un système de covoiturage dans toutes les municipalités de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Pour devenir membre ou pour plus d'information, veuillez :

-Vous présenter sur place : 23, 12e Avenue Ouest, La Sarre.

-Nous téléphoner au : 333-3933

-Consulter le site Web : mrc.ao.ca



Logements à louer

1 logement de 3½ pièces.

Office municipal d'habitation
Tél : 948-2546 Thérèse



Dansethon de l'école Du Maillon

Les enfants de l'école de Duparquet ont tenu un dansethon le 9 mai dernier dans le but d'amasser des fonds pour l'achat de matériel informatique et pour leur activité sportive de fin d'année. Cette activité a permis aux enfants de récolter **la somme de 1873.13\$.**

Par conséquent, les élèves et les membres du personnel de l'école tiennent à souligner la collaboration de la **population de Duparquet ainsi que les commerces participants et les organismes municipaux.**

Grâce à vous, les élèves profiteront d'une technologie informatique avant-gardiste. **Merci** pour votre immense générosité !

Le personnel de l'école Du Maillon



COMMUNICATION QUÉBEC

Il suffisait d'y penser !

1-800-363-1363

COMMENT FAIRE FACE À UN SINISTRE

Personne n'est à l'abri d'un sinistre. Lorsque survient une situation d'urgence, le citoyen doit, dans la mesure du possible, assurer sa sécurité, celle de sa famille et de ses biens avant l'arrivée des secours. Afin de bien connaître les mesures préventives à adopter et les procédures à suivre lors d'un tel événement, consultez le guide électronique "Que faire avant, pendant et après un sinistre" à partir du Portail régional d'information gouvernementale.

DEMANDE DE CERTIFICAT DE NAISSANCE

Le certificat de naissance émis par le Directeur de l'état civil (DEC) peut être exigé dans bien des circonstances de la vie courante, que ce soit pour demander un passeport, obtenir une carte d'assurance-maladie ou inscrire un enfant à l'école, à un centre de la petite enfance ou à une garderie. Pour l'obtenir, il faut remplir le formulaire intitulé Demande de certificat et de copie d'acte / Naissance, mariage, union civile et l'expédier, avec une photocopie de deux pièces d'identité et le paiement, soit 15 \$ par certificat, au

DEC. Le formulaire est disponible dans les palais de justice, les CLSC, les caisses populaires, les bureaux de Services Québec et dans le site Internet du Directeur de l'état civil (www.etatcivil.gouv.qc.ca). Pour obtenir de l'information supplémentaire : 1 800 567-3900.

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE VERRR 2008

VERRR 2008 est un programme d'aide financière qui vise l'éducation à la réduction à la source, au réemploi, au recyclage, au compostage et à la valorisation des matières résiduelles. Cette aide financière sert à susciter et à soutenir la réalisation de projets reliés à l'acquisition d'attitudes, de comportements et de valeurs sur le plan de la réduction à la source et de la mise en valeur des matières résiduelles. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, il faut appeler RECYC-QUÉBEC (1 800 807-0678) ou visiter leur site Internet (www.recyc-quebec.gouv.qc.ca).

ALCOFREIN

Géré par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) depuis le 1er avril 2006, Alcofrein

est un programme qui s'adresse aux conducteurs qui ont commis une première infraction de conduite avec facultés affaiblies. Il fait partie des conditions pour obtenir de nouveau un permis de conduire. Ce programme vise à sensibiliser le contrevenant aux conséquences de la conduite sous l'effet de l'alcool et à ainsi prévenir la récidive. Vous pouvez obtenir des renseignements additionnels auprès de la SAAQ, par téléphone (1 800 561-2858) ou par Internet (www.saaq.gouv.qc.ca).

LE COMPOSTAGE

Vous aimeriez faire du compostage, mais vous ne savez par où commencer? Recyc Québec vous propose un excellent guide intitulé «Le compostage facilité : guide sur le compostage domestique». Vous pouvez consulter ce document dans la section centre de documentation – compostage du site Internet de Recyc-Québec (www.recyc-quebec.gouv.qc.ca). Dans ce site, il est aussi possible d'obtenir de l'information sur le sujet à la section foire aux questions – le compostage. On peut aussi appeler la ligne Info-RECYC : 1 800-807-0678.

Réponse du quiz "QUI SUIS-JE?"

*Gauche: Adelaide Fevre
À droite : Henriette Lizotte (Blais)*

JEAN QUI VIENT, JEAN QUI VA

Nouveaux résidents

Famille Martin Macameau et Martine Ruel

Jacques Ricard

André Prévost et Jasmine Roy Prévost

*Vous avez des voisins nouvellement arrivés? Transmettez-nous l'information
s.v.p. afin que nous puissions leur souhaiter la bienvenue.*

Chers lecteurs,

Comme d'habitude, nous ferons relâche pendant la période estivale, question de reprendre notre souffle. Le prochain numéro sera publié le 15 octobre. Tous vos articles, communiqués et annonces devront nous parvenir avant le 30 septembre.



Nous aimerions bien souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants mais nous n'avons eu aucune collaboration là-dessus. Un petit mot dans le journal local pour les accueillir devrait stimuler le sentiment d'appartenance des nouveaux résidents.

D'ailleurs, nous devons des excuses auprès des personnes qui auraient dû être mentionnées et qui ne l'ont pas été.

Propriétaires de logements! Auriez-vous l'amabilité de nous transmettre les noms de vos nouveaux locataires? Aussi, dans chaque paroisse, il y a des gens qui savent toutes les nouvelles! Joignez donc l'utile à l'agréable de sorte que personne ne se sente oublié.

Félicitations aux deux derniers gagnants du tirage pour le 10^{ième} anniversaire du journal: Tony Charrois et Denise Doroftei.

Sur ce, nous vous souhaitons un bel été. Dame nature nous a gâtés à date, souhaitons qu'elle continue.

Le Comité du journal

Nicole Armour (rédaction)

Claudelle Gilbert (coordination, rédaction)

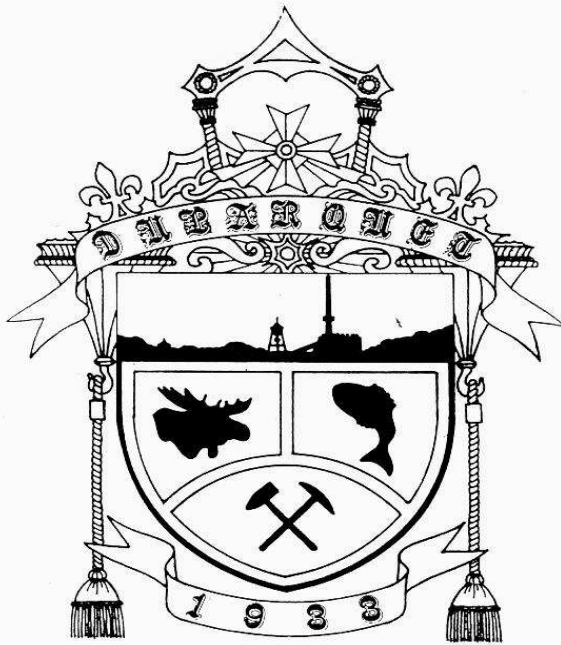
tél: 948-2547

Linda Rivard (mise en page, assemblage)

Pierrette Lafontaine (imprimerie)

Anik Boutin (correction)

Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Québec et à la Bibliothèque Nationale du Canada



VILLE DE DUPARQUET

Coûts des publicités commerciales :

25\$ du quart de page plus

10\$ par quart additionnel

55\$ pour page complète

possibilité de prix forfaitaire annuel.

Pour nous joindre :

journalheron@hotmail.com

ou Claudelle Gilbert Tél: 948-2547

Internet:

www3.cablevision.qc.ca/colibrielle/journal.pdf

Le Centre Équestre Thérapeutique **Malolie**

vous invite à participer à ses camps de jour équestre du 3 juillet au 18 août 2006. À l'ordre du jour: saut d'obstacles, dressage, mime équestre, randonnée équestre, voltige et bien plus! Le Centre est situé au 962, Rang 10 E. 1 Ouest à Macamic. Avec la possibilité d'un transport partant de La Sarre.

Le centre est adapté pour les personnes à mobilité réduite. Les 8,15, 22, 29 juillet et les 5 et 12 août 2006, journées réservées aux personnes ayant un handicap.

Pour plus d'information et réservation, contactez Édith au (819) 768-8713 et/ou Carole au (819) 797-6663.



Desjardins

Caisse populaire Desjardins du Sud de l'Abitibi-Ouest

Chantal Parent, Directrice générale

Représentante en épargne collective pour Les Services d'investissement Fiducie Desjardins inc.

Cabinet de services financiers

Siège Social	Palmarolle	tel. 787-2451
	Duparquet	tel. 948-2421
	Galichan	tel. 787-6902
	Poularies	tel. 782-5138
	Roquemaure	tel. 787-6320
	Ste-Germaine	tel. 787-6668

